

La mise en place des DPU

La dernière réforme de la politique agricole commune a introduit le principe du découplage des aides directes. A partir de 2006, le découplage s'applique en France. Ainsi, deux types d'aides seront en vigueur :

- des aides couplés à la production
- une nouvelle aide découplée.

Cette dernière est fondée sur un dispositif de droit à paiement unique (DPU). Le nombre de DPU et leur valeur sont établis pour chaque exploitation sur la base des surfaces et des aides directes perçues au cours de la période 2000, 2001, 2002, dite période de référence.

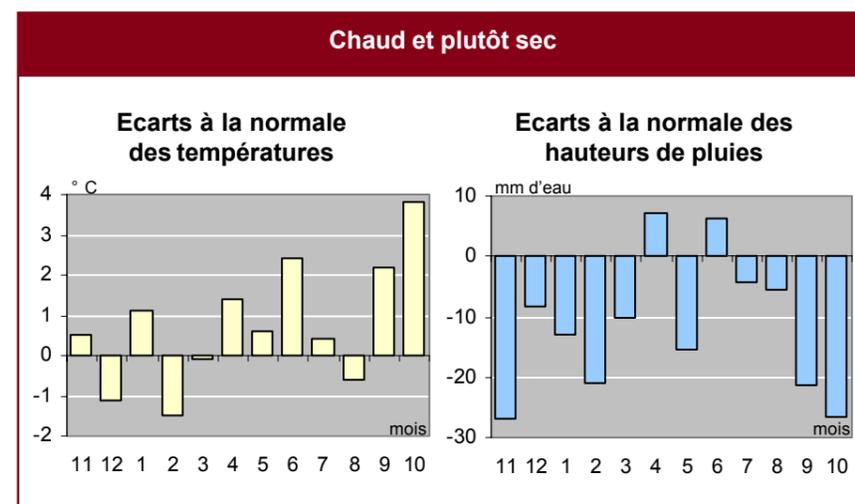
Pour préparer la mise en place des DPU, chaque exploitant a reçu à l'automne 2005 un dossier complet comprenant des formulaires de déclaration des événements intervenus sur l'exploitation entre 2000 et 2006 ainsi que ses DPU historiques (calculés en fonction du montant des aides perçues et des surfaces de l'exploitation) et des modèles de clauses contractuelles. Lors du dernier trimestre 2005 et du premier trimestre 2006, chaque exploitant communique à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt tous les éléments nécessaires à l'établissement de ses DPU provisoires en nombre et en valeur. En avril 2006, la DDAF notifiera à chaque exploitant ses DPU provisoires et avant le 15 mai 2006, l'exploitant adressera sa demande d'attribution de ses DPU et déposera sa demande d'aide au titre de l'année 2006.



■ Campagne 2004-2005, le manque d'eau reste la principale inquiétude

Dix mois sur douze ont vu des précipitations en-dessous des normales saisonnières. Les nappes phréatiques ont donc encore beaucoup souffert lors de cette campagne. La hauteur annuelle d'eau a atteint 514 mm pour une normale saisonnière de 653 mm, soit un déficit de 139 mm. Certains mois (novembre 2004 et octobre 2005) ont vu leur déficit atteindre 25 mm. Quand les pluies ont dépassé la normale, le bénéfice n'a été que de 7 mm pour le mois d'avril et 6 mm pour le mois de juin. Cette campagne s'inscrit donc dans une série de campagnes plutôt sèches, ce qui peut faire craindre le pire pour 2006 si l'automne et l'hiver ne sont pas copieusement arrosés. Les cultures n'ont cependant pas trop souffert de la situation et ces conditions sèches ont permis de faire des récoltes dans de bonnes conditions, aussi bien durant l'été que pendant

l'automne. Cette situation a même été très favorable aux betteraves : la tare terre est faible et le taux de sucre est très bon. Les températures se sont situées plutôt au-dessus des normales saisonnières. L'été indien a même fait son apparition en octobre, avec des températures supérieures de près de 4°C aux normales saisonnières. Le mois de juin a été particulièrement chaud avec des températures caniculaire lors de la deuxième décennie, hypothéquant les chances de récoltes exceptionnelles. Ainsi, les rendements des cultures récoltées l'été, mis à part le colza, sont en baisse. Au grand dam des vacanciers, seul le mois d'août a des températures en-dessous de la normale. Les conditions climatiques de la campagne ont été relativement clémentes pour les cultures, même si la pénurie d'eau a fait craindre le pire toute l'année. ■



Source : Météo-France, Agreste, Diren/Serhac-VDH

Agreste Ile-de-France - Mars 2006

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE DE STATISTIQUE AGRICOLE
18, avenue Carnot
94234 Cachan cedex
Tél. : 01 41 24 17 46 - Fax : 01 41 24 17 45

Directeur de publication : Catherine Geslain-Lanéelle
Rédacteur en chef : Jean-Marie Stephan
Rédactrice : Sophie Chokomian
Composition : SRSA Ile-de-France
Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246 - 1803 ISBN : 2-11-095959-2

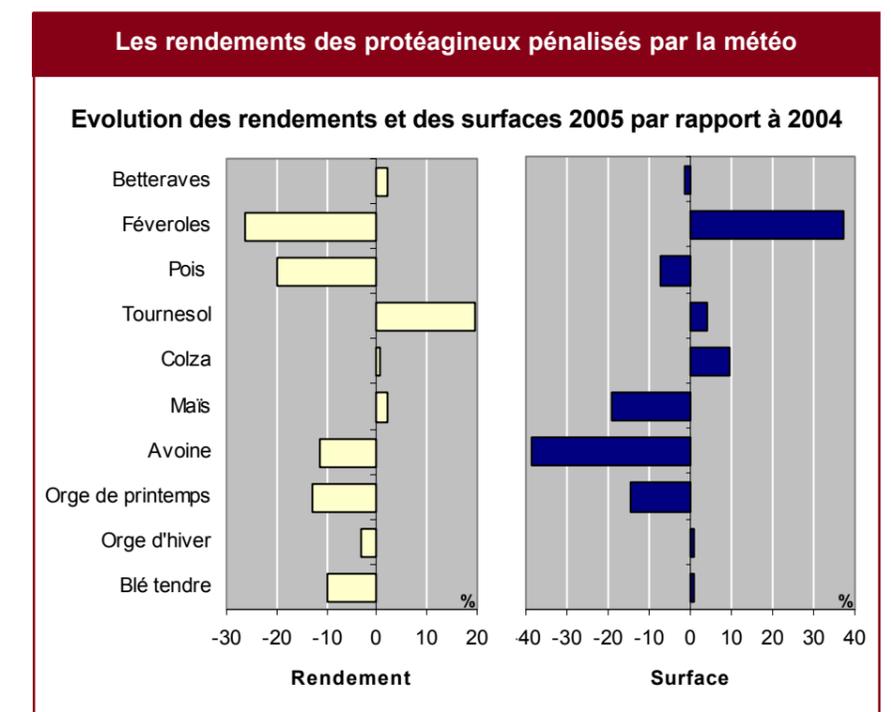
Bonne campagne agricole 2005 avec une récolte record de colza

La campagne 2005 a été marquée par d'excellents rendements pour le colza et les betteraves industrielles. Ils sont en revanche en recul par rapport à 2004 pour les céréales à paille et les protéagineux. Au niveau de l'assolement, la féverole poursuit son extension et le colza approche les 60 000 hectares. L'aide aux cultures énergétiques et la mesure rotationnelle expliquent ces progressions.

■ De bons rendements pour les cultures récoltées à l'automne

L'année 2005 s'est caractérisée par une faible pluviométrie et une dizaine de jours de canicule au mois de juin. Cet épisode particulièrement chaud, ainsi que les conditions sèches ont mis en péril les rendements des cultures récoltées durant l'été. Les espèces récoltées à l'automne (tournesol, maïs et betterave), ainsi que le colza ont

des rendements en progression par rapport à la campagne précédente. Le manque de pluie à l'automne a permis aux betteraves d'avoir de très bons taux de sucre et une tare terre réduite. D'un point de vue sanitaire, le fait marquant est la présence grandissante, en Ile-de-France, de la chrysome, ravageur du maïs avec la



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

découverte en 2005 de quatre nouveaux foyers. Globalement, la campagne agricole peut être qualifiée de bonne.

Plus de féveroles et d'oléagineux dans l'assolement

L'évolution de l'assolement par rapport à 2004 montre une augmentation des superficies en féveroles de près de 40 %, toujours au détriment du pois protéagineux. Les oléagineux (colza et tournesol) voient également leur surface augmenter, notamment du fait de la reconduction de la mesure rotationnelle en Ile-de-France. Le colza bénéficie aussi des aides aux cultures énergétiques. La surface en maïs accuse une baisse de 20 % du fait des mesures visant à éradiquer la chrysomèle. L'hiver rigoureux de 2003 avait avantagé certaines cultures, dont l'orge de printemps puisque cette culture avait permis de remplacer le blé et l'orge d'hiver dans les parcelles détruites par le gel. Pour la campagne 2005, l'orge de printemps est donc naturellement en recul.

La production de **blé tendre** atteint plus de 19 millions de quintaux, ce qui correspond à la moyenne décennale. Le rendement est moyen : 78 quintaux par hectare. Si les quelques jours de canicule de juin ont hypothéqué tout espoir d'une récolte exceptionnelle, ils ont tout de même permis d'obtenir un bon taux de protéines et donc une qualité satisfaisante. En ce qui concerne les **orges**, l'orge d'hiver maintient à peu près son niveau de production par rapport à 2004, mais la production d'orge de printemps est en net recul (-25 %). Le rendement de 60 quintaux par hectare est inférieur de 14 % à celui de la dernière cam-

pagne, qui était exceptionnel (70 quintaux par hectare). Les surfaces ont également subi une perte importante. Depuis 2001, la production de **maïs grain** présente une tendance à la baisse du fait essentiellement du recul des surfaces. Le maïs connaît actuellement une crise sanitaire grave avec l'installation de la chrysomèle sur le territoire régional. Les mesures visant à éradiquer ce coléoptère interdisent notamment les rotations de maïs sur

maïs. Les surfaces se trouvent donc pénalisées. Dans ce contexte, certains agriculteurs abandonnent cette culture en attendant des jours meilleurs. Le rendement (94,8 quintaux par hectare) est supérieur à celui de la campagne 2004. C'est le meilleur résultat depuis 5 ans.

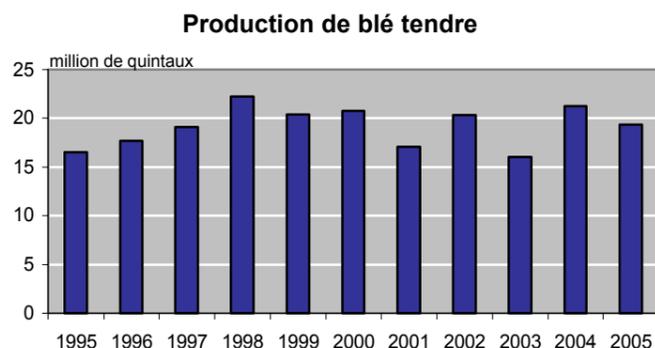
La production de **colza** est en augmentation de 10 % par rapport à l'année dernière. Le rendement, reste au très bon niveau de 2004. Les

conditions caniculaires du mois de juin n'ont pas affecté le colza et ont permis de faire une récolte dans de bonnes conditions. La hausse de production est due pour beaucoup à l'augmentation de la sole, qui dépasse les 59 000 hectares. Il n'y a jamais eu autant de colza en Ile-de-France. La reconduction de la mesure rotationnelle en Ile-de-France, ainsi que les aides octroyées aux cultures énergétiques permettent d'expliquer

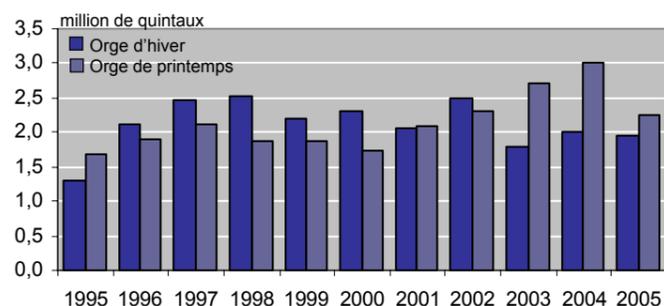
cet engouement pour le colza. La tendance devrait se prolonger quelques temps. Le **pois protéagineux** enregistre sa plus mauvaise récolte depuis 15 ans. Les rendements (44 quintaux par hectare) ont été médiocres et les surfaces continuent à régresser. Le pois est de plus en plus délaissé. Les surfaces perdues sont récupérées par la **féverole**. Cette culture connaît, depuis 1997, une hausse continue de sa sole. Celle-ci atteint 16 000 hecta-

res, soit une augmentation de 37 % par rapport à 2004. Grâce à cela, la production est en augmentation, malgré des rendements très décevants (39 quintaux par hectare). Les protéagineux (féveroles et pois) ont particulièrement souffert du manque d'eau et des températures chaudes du mois de juin. La production de **betteraves** est quasiment au niveau de celle de la campagne 2004 (+0,75 %). Le rendement à 16 % atteint 780 quintaux par hectare, ce qui constitue un record. Les conditions sèches de l'automne ont rendu difficile l'arrachage mais ont eu pour effet d'obtenir un taux de sucre élevé (19 %) et une tare terre réduite (7,75 %). Les premières réceptions dans les sucreries ont commencé dès la troisième semaine de septembre. Vu les bonnes conditions de récolte, la campagne betteravière a été courte. ■

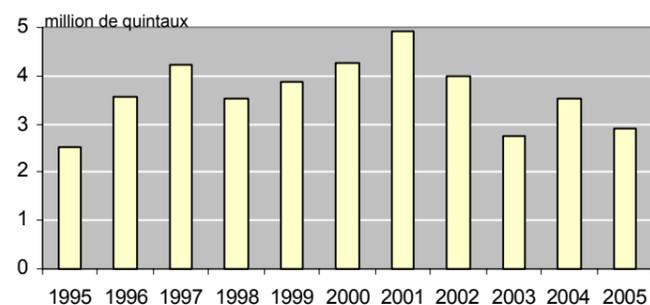
La production des principales céréales en recul



Production d'orge d'hiver et d'orge de printemps

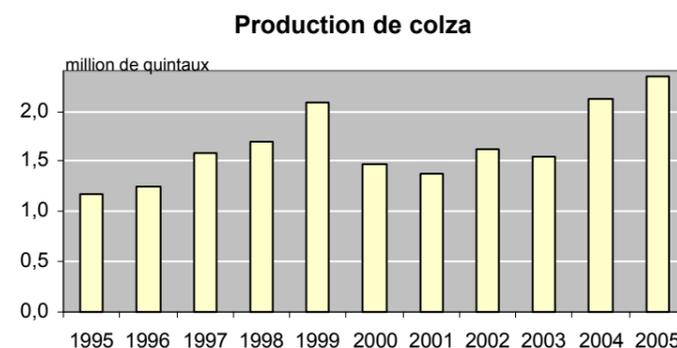


Production de maïs grain

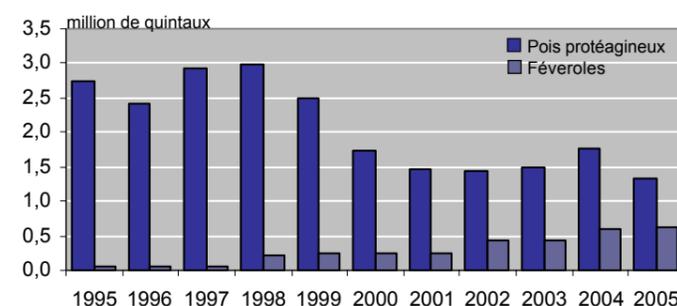


Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

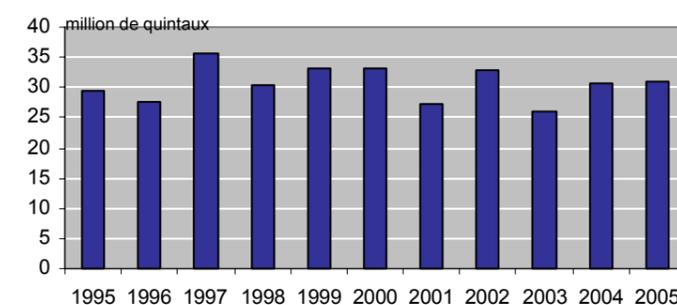
La production de colza enregistre un niveau jamais atteint



Production de pois protéagineux et de féveroles



Production de betteraves industrielles



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

La chrysomèle, situation maîtrisée

L'année 2005 a vu l'apparition de la chrysomèle du maïs (*Diabrotica virgifera*) dans de nouveaux foyers : Gouvernes en Seine-et-Marne, Thiverval-Grignon dans les Yvelines, Corbeil-Essonnes et Guibeville dans l'Essonne. La Picardie a vu également l'apparition de ce coléoptère. La zone de sécurité déterminée empiète sur le Val-d'Oise. Point positif, tout de même : de nouvelles captures n'ont pas eu lieu dans les foyers découverts les années précédentes.

Pour 2006, le dispositif de lutte a été complété. Ce dispositif est exposé dans l'Avertissement agricole n° 4 du 21 février 2006 et présente les modifications par rapport à 2005.

Suite à ces nouvelles mesures, l'ensemble de l'Ile-de-France, à l'exception d'une frange est de la Seine-et-Marne, est déclaré en zone focus ou tampon. Dans cette zone, il y a obligation de rotation pour le maïs, obligation de destruction des repousses de maïs et interdiction d'utiliser le maïs dans les jachères faune sauvage.